JOSEPH-OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu et la grace du Saint Siège Apostolique, Evêque de Québec, etc. etc. A tous ceux des Fidèles de notre Diocèse, qui demeurent dans la Province du Bas Canada, Salut et Bénédiction en N. S.

IL y a environ un an, Nos très chers Frères, que nous vous invitâmes à consacrer un jour à des œuvres de piété, de pénitence et d'humiliation, pour attirer sur l'Empire Britannique en général et sur ce pays en particulier la protection du Ciel. Sans elle, vous le savez, il est
Ps. 121. 1. impossible aux hommes de faire avec succès aucune entreprise, ni de se tenir en garde contre les attaques de leurs ennemis. Nous étions alors menacés prochainement par les Etats-Unis d'une déclaration de guerre qui ne tarda pas à avoir lieu, nonobstant les mesures conciliantes proposées à diverses reprises par la Grande Bretagne pour prévenir l'effusion du sang, et pour maintenir ses anciennes relations de paix, d'amitié et de commerce avec cette Puissance.

La première nouvelle d'une guerre a coutume de frapper d'abord les esprits et d'y laisser une impression de terreur, surtout parmi des citoyens qui jouissent depuis longtemps des douceurs de la paix. Néanmoins, à l'ardeur sans exemple qui se manifesta sur le champ dans toutes les parties de la Province, on eût dit que vous étiez depuis longtemps préparés et exercés à courir aux armes. Empressement à laisser vos foyers, zèle des pères de famille à envoyer leurs enfans aux bataillons qui leur étoient assignés, promptitude étonnante à acquérir l'habitude des exercices militaires, impatience remarquable d'aller au combat, désir unanime de seconder les desseins et les efforts du sage et habile Gênéral qne la Divine Providence a placé à notre tête; tant d'heureuses dispositions faisoient tout ensemble l'éloge de votre religion et votre de loyauté. Elles furent connues au loin et ne contribuèrent pas peu à préparer les défaites successives d'un ennemi déjà intimidé par la supériorité de la discipline et de la valeur de nos troupes et milices du Haut et du Bas-Canada. Jusqu'à ce moment, non seulement nous avons conservé l'intégrité de notre territoire, mais nous nous trouvons en possession de plusieurs postes qui ne faisoient pas partie des Domaines Britanniques avant le commencement des hostilités.

Si de cette partie du monde nous portons nos regards au delà des mers, nous appercevrons l'Europe commençant enfin à se rassurer contre les entreprises gigantesques du dévastateur qui avoit conjuré sa ruine. Plusieurs Puissances du Nord instruites par leurs malheurs passés se sont déjà ralliées à l'Angleterre, preuve de leur retour à une politique plus saine. Plusieurs autres chancèlent et ne tarderont vraisemblablement pas

à les imiter. Il semble que l'épée du Seigneur veuille enfin rentrer dans
Jer. 47. 6. le fourreau et s'y reposer, après avoir moissonné, depuis près de vingt-quatre ans, tant de milliers de créatures.

Ce n'est donc pas inutilement, Nos très chers Frères, que vous avez prié, que vous avez jeûné, que vous avez mêlé vos gémissemens à ceux de tant d'ames justes que Dieu s'est réservées sur la terre et qui n'ont pas
3. Reg. 19. 18. encore fléchi le genou devant Baal.

Cependant, au milieu de ces motifs de consolation, il existe (nous ne saurions le dissimuler) des circonstances propres à nous faire sentir le besoin que nous avons de prier, de gémir et de jeûner encore. La mère-patrie a sous les yeux l'affligeant spectacle d'un Souverain chéri, atteint d'une infirmité qui ne laisse presque plus d'espoir qu'il puisse jamais reprendre ses fonctions Royales; nos forces de terre et de mer, quoique assez heureuses dans leurs entreprises pour soutenir toute leur ardeur et tout leur patriotisme, sont, néanmoins, toujours en haleine, toujours exposées aux vicissitudes de la guerre et aux inconveniens inséparables d'un service pénible et sans relâche.

Le pays même que vous habitez, Nos très chers Frères, vous offre, en ce moment, des sujets d'affliction. Beaucoup de nos frères sont dans la détresse. Des paroisses presqu'entières souffrent de la faim depuis plusieurs mois et aspirent à la belle saison pour aller chercher dans les eaux ou dans les bois une subsistance que la terre leur a refusée à la dernière moisson. Des fièvres malignes se sont dernièrement manifestées et ont porté la désolation et la mortalité dans un grand nombre de familles.

Enfin, quelque brillans qu'aient été nos succès militaires dans la campagne de l'année dernière, les grands préparatifs que fait l'ennemi pour l'invasion du Haut-Canada, nous avertissent qu'aux ressources humaines que nous avons pour notre défense, il faut encore ajoûter le secours du Dieu des armées; qu'il faut par de ferventes prières implorer sa miséricorde sur cette portion de son Eglise et demander, en union avec les Saints Patrons du Diocèse, que, par les mérites de Jesus-Christ Notre Seigneur, il éloigne de dessus nous, non seulement les maux qui nous affligent présentement, mais d'autres encore plus considérables qu'il nous prépare peut-être, que nous ne prévoyons pas, et qui ne seroient que la juste punition de nos infidélités journalières.

A ces Causes, le S. Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit.

1°. Le vendredi, vingt-huitième jour du mois de Mai prochain, sera pour tous nos fidèles diocésains du Bas-Canada un jour de mortification, de prière, de pénitence et d'humilation. Nous espérons que les ames ferventes n'hésiteront à y ajouter le jeûne,

2°. Il sera célébré le même jour dans toutes les églises paroissiales qui ont des Curés résidens, une Messe Solemnelle *Pro quacumque necessitate,*

r dans
vingt-

us avez
à ceux
ont pas

(nous
ntir le
mère-
atteint
jamais
uoique
leur et
ujours
arables

ffre, en
lans la
s plu-
s eaux
rnière
et ont
es.

ans la
nnemi
ources
ater le
plorer
n avec
Notre
i nous
l nous
que la

glé et

n, sera
cation,
ames

es qui
sitate,

à la fin de laquelle on chantera l'Antienne *Domine salvum fac Regem*, et l'oraison pour le Roi.

Sera le présent Mandement publié au prône de toutes les Paroisses et lu en chapître dans toutes les Communautés Religieuses, le jour de la fête de l'Ascension ou le dimanche précédent.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt deux Avril mil-huit-cent-treize.

✠ J. O. Ev. de Quebec.

L. + S.

Par Monseigneur,

P. F. TURGEON, Ptre. Secrétaire.

Bon pour copie.

P. F. Turgeon Ptre. Secy.